

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Réalisation de travaux issus d'un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail des agents de la Commune de Sainte-Florine
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Sainte-Florine</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité territoriale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 30 salariés, Budget 2022 : 4 030 000 €, 3 253 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Josiane COSTE, Maire</p> <p><u>Responsable technique</u> : Guillaume ROUSSET, DGS</p> <p><u>Adresse</u> : 7 Place François Mitterrand 43250 SAINTE-FLORINE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 73 54 19 78</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : dgs@sainte-florine.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 301 855 00018</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 53214301855</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> :</p>
LOCALISATION DU PROJET	Impasse des Forges, Commune de Sainte-Florine, Auzon Communauté
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les collectivités qui investissent dans l'amélioration des conditions de travail afin de faciliter l'employabilité des agents et réduire les tensions de recrutement
DESCRIPTION	<p>Le site actuel des ateliers techniques est vétuste et ne respecte pas les conditions de sécurité nécessaire au fonctionnement du service.</p> <p>L'équipe est composée de 9 agents dont une femme. La promotion de la mixité sur ce type de poste est rendue difficile en l'absence de vestiaires organisés et séparés.</p> <p>Le diagnostic énergétique mené en 2020 montre la « passoire » thermique du bâtiment actuel de 800 m² chauffé au fioul. L'espace est de surcroît insuffisant et une rénovation sur place s'est vite montrée impossible.</p> <p>Ainsi dès novembre 2020 l'étude stratégique de revitalisation du centre-bourg a identifié un nouveau site de propriété communale mieux centré à l'échelle de la commune, situé à côté des espaces sportifs Fondary, et à mi-distance entre le quartier d'Arrest et le centre ancien.</p> <p>La commune est propriétaire de 2 bâtiments situés impasse des forges, laissés à l'état d'abandon depuis de nombreuses années : le bâtiment « Cappellone » et le bâtiment « Francoyat ». Le projet consiste en la réhabilitation de cette friche en de nouveaux ateliers municipaux, avec rénovation des bâtiments existants et extension par un bâtiment neuf pour répondre à tous les usages (stockage matériels et matériaux, garage d'engins divers, bureaux vestiaires, ateliers soudure, mécanique ...).</p> <p>Le positionnement géographique des ateliers techniques sera également favorable car mieux situé en termes de desserte de la commune.</p> <p>Cette action s'inscrit dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de la commune dans l'axe 5 : Conforter la polarité du cœur de bourg : requalifier les espaces emblématiques et d'activité et l'axe 8 : connecter le centre-bourg et le secteur d'Arrest.</p> <p>Une attention particulière a été portée à l'utilisation de matériaux bio sourcés : ainsi par exemple les constructions neuves seront en bois (ossature, charpente, bardage) et isolation en paille.</p>

	Ces investissements permettront à la collectivité de garantir de meilleures conditions de travail pour les agents, de gagner en confort.		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 01/07/2026 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Maîtrise d'œuvre	89 551,60 €	
	Autres études (de sol, SPS, CT,...)	17 715,00 €	
	Lot 1 - Terrassement VRD	173 450,70 €	
	Lot 2 - Gros œuvre	185 886,97 €	
	Lot 3 - Charpente bois, bardage, couverture	385 845,64 €	
	Lot 4 - Serrurerie	22 700,00 €	
	Lot 5 - menuiseries extérieures	62 380,00 €	
	Lot 6 – plâtrerie-isolation	82 390,27 €	
	Lot 7 - menuiseries intérieures	23 118,95 €	
	Lot 8 - sols souples et durs	13 052,12 €	
	Lot 9 - CVC plomberie	50 887,04 €	
	Lot 10 - Electricité	101 924,07 €	
	Lot 11 - portes sectionnelles	15 050,00 €	
	Lot 12 - Espaces verts clôtures	27 298,90 €	
	TOTAL TRAVAUX	1 143 984.66 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	325 479.72 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	40 000.00 €	Subvention sollicitée
	Département CAP 43 années 24 et 25	40 017.99 €	CP du 01/10/2024
	Département CAP 43 26	20 008.99 €	Subvention sollicitée
	Etat (DETR 2026)	66 763.42 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	166 790.40 €	51 %
	Autofinancement	158 689.32 €	49 %
	TOTAL Financement	325 479.72 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.2			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse Proposition : 85/100	Pondération AAP 3.2 (Si item validé, la note max est attribuée)
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Cet équipement permettra d'améliorer la productivité des agents de la collectivité et générera donc une baisse des charges de fonctionnement.	10/10
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	<i>Le projet vise à améliorer les conditions d'exercice des services techniques donc à améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Le projet permettra de rapprocher les services techniques d'équipements qui nécessitent un entretien régulier (stade, équipements sportifs)</i>	15/15
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	pas d'éléments repérés	0/15
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de revitalisation du centre-bourg de la commune élaborée il y a quelques années</i>	5/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	<i>Le plan d'actions a été réalisé en partenariat avec le Centre de gestion</i>	5/5
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Le projet vise à améliorer les conditions d'exercice des services techniques donc à améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Le projet permettra de rapprocher les services techniques d'équipements qui nécessitent un entretien régulier (stade, équipements sportifs)	20/20

Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	<i>Le projet permettra d'optimiser le foncier de la commune puisqu'il vise à réinvestir 2 anciens bâtiments industriels en friche</i>	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La commune a fait le choix de matériaux qui s'inscrivent dans la durabilité et la performance énergétique. La commune a fait le choix d'un bâtiment en ossature bois et bottes de paille	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Le projet prévoit l'utilisation de bois local</i>	10/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		A VENIR	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/02/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La consultation des entreprises a été effectuée et les entreprises ont été retenues. Les travaux ont démarré depuis plusieurs semaines 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Pré-sélectionné / Non-sélectionné		
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat a été sollicité par la commune dans le cadre de la DETR 2026 à hauteur de 250 250.25 € sur le coût total des dépenses. Une somme de 66 763.42 € est retenue sur le plan de financement LEADER. - Le Département a accordé une subvention dans le cadre du CAP 43 de 150 000 euros sur une assiette de 1 220 000 euros suite à une délibération de la commission permanente en date du 07/10/2024. La commune a sollicité une subvention complémentaire de 75 000 euros dans le cadre du CAP 43 sur l'enveloppe 2026. Le dossier sera examiné lors d'une prochaine commission permanente à l'automne - La Région a été sollicitée dans le cadre de l'aide à la promotion du bois dans la construction sur la construction du nouveau bâtiment en bois dans lequel seront aménagés les nouveaux vestiaires, etc des agents. Cette dépense n'est pas prise en compte dans l'assiette éligible LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. - 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			40 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100